

Les Allobroges de la Drôme

Les Allos internet - Numéro 258

Vendredi 7 février 2014

Éditorial

Espoir et fraternité, vers un joli mois de mai pour l'Europe

Aux prises avec une interminable crise, mobilisés contre l'austérité et les régressions sociales, ne lâchant rien contre les attaques réactionnaires, racistes et autoritaires de l'anti-république, engagés avec l'énergie de l'espoir et la rage des lutteurs sociaux pour faire gagner des majorités de gauche aux municipales de mars, on oublierait presque que nous voterons aussi, le 25 mai prochain, pour les européennes.

Alexis Tsipras était lundi 3 février venu à Paris pour nous le rappeler.

Alexis Tsipras est le leader de Syriza, le front de gauche grec, qui a bien failli en 2012 devenir premier ministre de son pays. Il est aussi celui que les partenaires du Parti de la Gauche Européenne (PGE) – partis communistes, altermondialistes et de gauche sincère de toute l'Europe – ont choisi pour être leur candidat commun à la présidence de la Commission Européenne. A Paris pour lancer la campagne du PGE, il a dans un discours au siège du Parti Communiste Français souligné combien changer l'Europe était bien sûr une nécessité et une urgence, mais aussi une tâche à la hauteur de l'expérience politique et sociale de nos peuples, à la hauteur de leur histoire. Citant avec émotion le *Paris des grandes Révolutions*, il a rappelé comment le Cartel des Gauches de la France des années 20 avait dû affronter le « Mur de l'argent » des grands banquiers, dont l'un des principaux résultats avait été de favoriser *les antagonismes nationaux, économiques et aussi sociaux desquels sont sorties deux guerres sanglantes pour l'Europe*. Grec – donc témoin direct des impasses de l'austérité et du libéralisme de Merkel et des socio-démocrates d'Europe – il a souligné l'obligation pour chacun aujourd'hui de choisir entre *l'Europe des marchés et du capital*, et *l'Europe des Peuples*. *On ne peut pas être à bord de deux bateaux à la fois, qui propose de le faire finira dans les eaux*, a-t-il martelé.

Le PGE, front commun des fronts de gauche d'Europe, présentera en mai partout des candidats porteurs de projets pour une autre Europe, pour rendre l'argent utile à nos sociétés, pour l'abandon de l'austérité mortifère et de la dette odieuse, pour un virage écologique de progrès social, pour la refondation démocratique et d'abord humaine de l'Europe.

Dans le sud-est France, notre députée européenne sortante, Marie-Christine Vergiat, a durant six ans à Strasbourg porté haut ces valeurs. La pensée claire et le verbe sûr, « l'eurocitoyenne » n'a jamais manqué de nous informer sur ses combats, de se plonger avec courage et sérieux dans les dossiers de culture, d'éducation, de justice et de droits de l'homme dont elle a eu la responsabilité, d'assumer pleinement sa charge de représentante du peuple.

Qu'elle en soit ici fraternellement remerciée.

Sébastien Elka

Repas de soutien

à la liste

"Portes Citoyenne 2014"

conduite par Pierre Trapier

samedi 22
février

à partir de 19h, espace Cristal



Sommaire :

- Page 1 ► Espoir et fraternité, vers un joli mois de mai pour l'Europe
- Page 2 et 3 ► Journée du 06 février
- Page 4 ► Loi sur la réforme de l'Inspection du travail/ La santé bucco-dentaire
- Page 5 et 6 ► La fiscalité des entreprises
- Page 7 ► Vote du rapport Lunacek
- Page 8 ► La défense de l'IVG
- Page 9 ► Municipales et « pacte de solidarité » à gauche
- Page 10 ► Les 10 000 emplois manquants sont des emplois associatifs/ Manif ASTI
- Page 11 ► Droit des femmes au Chili/ la nouvelle constitution tunisienne
- Page 12 et 13 ► Agenda

6 février : A l'appel de la CGT

A Valence comme dans 150 autres villes, des milliers de salariés, de retraités ont manifesté pour leurs revendications et pour une autre répartition des richesses



« On est dans le mouvement, au moment où les plans de licenciements se multiplient. Mory—Ducros c'est l'exemple même du chantage que le patronnât exerce sur les salariés sous couvert de Pacte de Responsabilité. Il faut être présent sur tous les fronts pour réveiller la gauche ».

Pierre Laurent, Secrétaire du Parti Communiste Français

« On aura l'occasion de rassembler, avec d'autres organisations, dans les prochaines semaines. Les salariés sont très attachés à l'unité syndicale, ils vont sans doute se mobiliser pour la faire avancer »

Thierry Lepaon, Secrétaire de la CGT



« Même si nos rôles sont différents, nous avons des choses en commun et nous joignons nos forces dans le respect de chacun ».

Pierre Dharréville, Secrétaire PCF des Bouches du



« Nous respectons la Charte d'Amiens, mais face à un gouvernement qui fait des choix libéraux, nous avons besoin de toutes les forces ».

Olivier Mateu, Secrétaire CGT des Bouches Du Rhône



RASSEMBLER POUR GAGNER UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ !

Le 06 février 2014, dans le cadre de l'action nationale initiée par la CGT, les cheminots avec les usagers et les citoyens ont défendu le service public ferroviaire. Près d'une centaine se sont rassemblées devant la gare de Montélimar pour s'opposer à la politique libérale de la SNCF.

Les réorganisations prévues détérioreront le service offert aux usagers, avec la diminution du temps d'ouverture et les suppressions de guichets. En parallèle, les nombreux voyageurs subiront les conséquences de la déshumanisation de la gare de Montélimar, véritable centre de correspondance vers le sud de la Drôme et de l'Ardèche, qui serait déclassée en gare de 3^e zone.

Les usagers expriment chaque jour de réelles attentes en matière de déplacements ferroviaires, avec une population montilienne en nette augmentation et avec un accroissement démographique dans les communes avoisinantes. Les citoyens restent désireux et volontaires à emprunter le train dans leurs déplacements professionnels, de loisirs et de voyages. L'activité due au développement de la ville de Montélimar et de ses entreprises reste encore, un exemple fort, d'accroître les déplacements par le rail.

Et, les cheminots viennent au travail avec cette conscience professionnelle reconnue, à l'écoute des attentes des usagers et accomplissent parfaitement leurs missions dévolues au service public ferroviaire.

Associer les syndicats, les associations, les comités d'usagers, les forces politiques de gauche, paraît indéniable pour combattre l'austérité galopante et affectant tous les services publics. Il est temps que gouvernement, direction SNCF, élus locaux écoutent la voix citoyenne. Cette unité d'engagement des syndicalistes, des usagers, des citoyens et des élus politiques, mobilisera nos forces contre la politique d'austérité et libérale dictées par le gouvernement et les directives européennes.

Ce jour, 06 février 2014, le PCF, membre du Front de Gauche doit développer le Front des Luttés, pour conquérir, obtenir de nouveaux droits et développer des services publics portés par l'Humain d'abord. La convergence des luttes permettra à tous d'obtenir des services publics humanisés.

Ce sera l'engagement des communistes dans les campagnes électorales, municipales et européennes, pour être dans des listes de rassemblement à gauche et pour mettre en œuvre un programme d'amélioration des services publics, garants d'égalité, de solidarité et de démocratie.

Pascal GIRARD



LES INSPECTEURS DU TRAVAIL DEFENDENT LEUR INDEPENDANCE

Les inspecteurs du travail étaient en grève le lundi 3 février contre une réforme de leur secteur. Le ministre du Travail, Michel Sapin, veut réformer l'inspection du Travail. Selon lui, le projet donne de nouveaux pouvoirs aux agents de l'inspection du travail qui pouvaient dresser des procès-verbaux transmis à la justice, mais deux-tiers étaient classés ou perdus de vue et quand l'employeur était jugé, les condamnations étaient faibles. Le projet de loi crée deux nouveaux leviers: une amende administrative, jusqu'à 2000€ par salarié et une possibilité de transaction en négociant une amende pour éviter un procès. Ce sont les directeurs régionaux qui auront la main sur ces dispositifs. Directeurs qui ne sont indépendants ni du pouvoir politique, ni des employeurs sur fond de chantage à l'emploi.

La réforme entraîne un redécoupage des sections territoriales qui comprenaient un inspecteur et deux contrôleurs. Le projet crée des unités de contrôle de huit à douze agents, animées chacune par un directeur. Au final, les effectifs en agents de terrain, chargé de répondre à la demande de salariés devrait diminuer de 10% estiment les syndicats. L'atteinte à l'indépendance n'est pas frontale mais le fait de créer un échelon supplémentaire peut renforcer les coups de frein informels sur les agents trop zélés contre les employeurs. De l'autre côté, des syndicalistes d'entreprises ont rappelé l'importance de l'appui des inspecteurs du travail: soutien au quotidien chez Téal à Annecy face aux multiples entraves de la direction, rapport sur les suicides ou sur les accidents, sur lesquels SUD PTT s'est appuyé pour porter plainte à France Télécom, procès verbaux qui ont servi l'intersyndicale du commerce parisien dans sa lutte contre le travail du dimanche et de nuit.

Pour la CGT, le projet va à l'encontre de ce que doit être l'inspection du travail: une inspection généraliste, territoriale et de proximité au service des salariés.

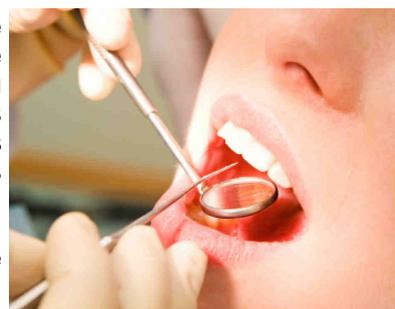
Paul Goyard

LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE DOIT ÊTRE PRISE EN CHARGE À 100%

Le PCF se félicite de la volonté exprimée par la Confédération Nationale des Syndicats Dentaires (CNSD), principal syndicat des chirurgiens-dentistes libéraux, seul signataire de l'avenant 2 et 3 de la convention nationale dentaire, d'interpeller le gouvernement sur sa politique de protection sociale dentaire en France, génératrice d'un fort renoncement aux soins de la population. Cette situation intolérable, depuis des décennies, d'inadaptation de la nomenclature des actes professionnels au progrès des sciences et techniques odontologiques, renforce les inégalités sociales d'accès à la santé bucco-dentaire, jusqu'à en devenir un modèle pour l'ensemble de la protection sociale.

Le PCF rappelle son attachement à une prise en charge à 100% de tous les soins et de la santé de toute la population, incluant donc la santé bucco-dentaire. Cette position a été défendue par les parlementaires communistes et du Front de gauche, à de nombreuses reprises, et encore récemment dans le cadre du PLFFS (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale) 2014, au Sénat comme à l'Assemblée nationale. Cette meilleure prise en charge n'est pas du domaine de l'utopie, puisque tout le monde s'accorde à dire que cela équivaudrait à augmenter de 2 milliards d'euros le budget dévolu aux prestations sociales dentaires, dépenses à laquelle nous proposons d'opposer notamment comme recette la participation des revenus financiers au même taux de cotisation sociale, soit près de 80 milliards de recettes nouvelles. Encore faut-il que le gouvernement en ait la volonté politique!

Le PCF rappelle sa disponibilité immédiate à toute initiative la plus large possible allant dans ce sens.



RETROUVER LE CHEMIN DU CERCLE VERTUEUX DES PRELEVEMENTS SOCIAUX

Après 30 années de baisse fiscale pour les entreprises, le MEDEF en demande plus à la faveur des assises ouvertes par le gouvernement. Il est temps d'innover en allant vers une fiscalité plus progressive et plus incitative

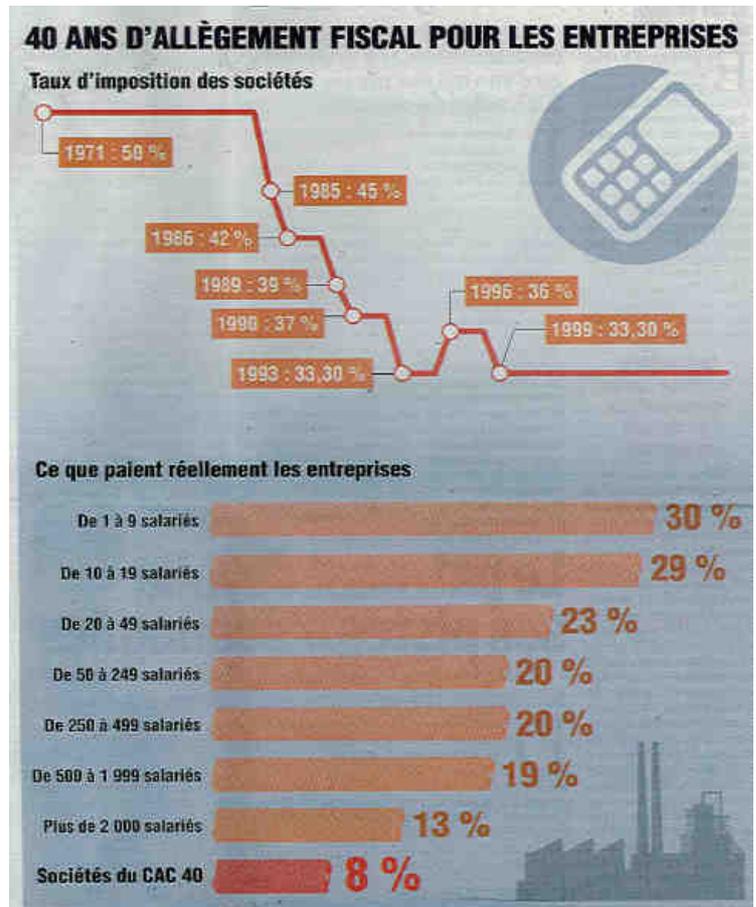
Il est temps de retrouver le chemin du cercle vertueux des prélèvements fiscaux et sociaux. Au lieu de rogner toujours plus leur part dans la valeur ajoutée au profit des prélèvements financiers, véritable cancer de la société, il faut la faire augmenter. Naturellement, cela implique de changer de cap, d'arrêter de satisfaire, voire d'aller au devant des exigences d'un Medef jamais rassasié lorsqu'il s'agit de capter l'argent de la production réelle pour le dilapider dans des opérations financières et augmenter les dividendes des actionnaires. Dans le collimateur du Medef il y a aujourd'hui la C3S (1) 5,5 Milliards d' Euros mais aussi le versement transport et le taux de l'impôt sur les sociétés. Taux que le gouvernement sans que personne ne lui demande, s'est déjà dit prêt à baisser pour compenser la hausse d'impôt sur les sociétés résultant de la disparition de la charge que représente les cotisations patronales à la branche famille de la sécurité sociale. A ce rythme, à quand la disparition totale de l'IS ? Rien d'étonnant que la France soit aujourd'hui présentée par de nombreux observateurs comme un vrai paradis fiscal pour entreprises. Voilà pourquoi une profonde réforme de la fiscalité des entreprises est indispensable. Une réforme, qui intègre une forte dimension incitative à une autre répartition de la richesse créée, dès son origine, c'est à dire dès l'entreprise, afin d'impulser un nouveau mode de production et

une nouvelle croissance à base sociale et environnementale. C'est à cette fin que le PCF propose une réforme qui suppose à la fois une rénovation de l'impôt sur les sociétés (IS) et la création d'un nouvel impôt territorial des entreprises.

L'impôt sur les sociétés serait calculé sur un mode progressif en fonction du chiffre d'affaires et du résultat des entreprises. Son montant serait modulé selon l'affectation qui serait faite des bénéfices. Ce nouvel Impôt sur les Sociétés (IS) permettrait par sa progressivité de prendre en compte la diversité des entreprises et par sa modulation de pénaliser l'utilisation financière des bénéfices pour encourager les investissements visant la création d'emplois, l'élévation des qualifications, l'augmentation des salaires et la préservation de l'environnement en ciblant les grandes entreprises.

Le nouvel impôt territorial des entreprises serait un impôt assis sur leur capital. Partant des besoins de services publics locaux, de logements sociaux, de dépenses d'accompagnement, il serait décisif de doter la France et ses collectivités d'un tel impôt.

Sa base serait calculée à partir de trois éléments : les bâtiments utilisés pour les besoins de l'activité de l'entreprise, les machines et les équipements mobiliers, en fait le capital matériel auquel serait appliqué des taux locaux. Le troisième élément serait le capital financier représenté par les actifs financiers des entreprises soit, 4724,4 Mds € fin 2011 selon les comptes de patrimoines des sociétés non financières, auxquels il faudrait ajouter les actifs financiers détenus par les banques, les sociétés financières et les assurances qui, nets des provisions techniques d'assurances totalisaient 10 603,1 Mds € fin 2011. .../...



.../...

Cette contribution nationale, additionnelle à ce nouvel impôt territorial sur le capital des entreprises serait assortie d'un taux très bas (0,5%) et perçue par les communes. Elle rapporterait immédiatement plus de 20 Mds €, appliquée aux seules entreprises non financières.

Cette ressource prélevée nationalement serait péréquâtée en fonction du nombre d'habitants et de la situation sociale de chaque commune. Ce dispositif inciterait les entreprises à ne pas gâcher leurs capitaux du point de vue de l'intérêt social des salariés et des populations.

Il permettrait par ailleurs aux communes de jouer sur deux leviers. D'une part, avec ce produit supplémentaire, développer les services aux habitants, de l'autre mettre en œuvre une modulation des taux locaux sur le capital des entreprises (bâtiments, installations et équipements matériels) qui créent l'emploi et développent la masse salariale.

Une telle réforme fiscale nécessite des moyens humains et matériels d'un tout autre niveau que ceux dont disposent actuellement les administrations financières. Un effort colossal de recrutement, de formation et de développement de la citoyenneté du fonctionnaire devrait être consenti en lien avec une reconnaissance des nouvelles qualifications.

Cette réforme suppose également de nouveaux pouvoirs de contrôle et d'intervention des salariés dans la gestion de leurs entreprises, contre la dissimulation ou la délocalisation des profits et pour leur utilisation socialement efficace.

Enfin, ces propositions sur la fiscalité des entreprises ne peuvent ignorer le besoin de nouvelles propositions de financement de la protection sociale au risque de rester dans la nébuleuse actuelle entretenant une savante confusion entre impôt et cotisations sociales dans l'objectif de transférer sur l'impôt le financement de la protection sociale. C'est pourquoi il est proposé de redonner des marges à l'ensemble de branches de la protection sociale par :

- La mise à contribution des revenus financiers des entreprises et des banques au même taux que celui de la cotisation sociale des salariés ;
- Une modulation du taux des cotisations sociales patronales pour pénaliser les entreprises qui cassent l'emploi, versent des bas salaires, préfèrent les profits financiers et encourager celles qui font le contraire.

Ces propositions permettraient d'accroître de façon pérenne les recettes de cotisations sociales tout en faisant reculer les gâchis financiers capitalistes et en poussant à développer la base emplois, salaires et qualifications des cotisations sociales patronales.

Jean Marc DURAND

(1) C3S = contribution sociale de solidarité des sociétés due par les entreprises réalisant un chiffre d'affaires d'au moins 760 000 €. Elle finance le régime de protection sociale des travailleurs indépendants (artisans, commerçants, exploitants agricoles, etc.). La contribution additionnelle, prélevée en complément, contribue au financement du Fonds de solidarité vieillesse (FSV).

Vous pouvez retrouver le texte complet sur le site du PCF26: <http://www.pcf-drome.fr/spip.php?article3705>



Communiqué de Marie-Christine Vergiat - députée européenne Front de Gauche Strasbourg 4 février 2014

VOTE DU RAPPORT LUNACEK : UNE BONNE NOUVELLE POUR LA DÉFENSE DES DROITS FONDAMENTAUX

Je me félicite du vote ce midi du rapport de Mme Lunacek en faveur d'une feuille de route de l'UE contre l'homophobie et les discriminations.

Ce rapport a pu être adopté malgré les nouvelles pressions faites par les ultras conservateurs avec les mêmes arguments que lors du vote du rapport de Mme Estrela sur les droits des femmes qui avait lui malheureusement été rejeté au mois de décembre et alors même que ces deux rapports n'ont rien à voir.

On note le zèle de la droite française contre ce rapport sur les droits des LGBTI. Philippe De Villiers, champion de l'absentéisme au Parlement européen, est premier signataire de l'amendement EFD demandant le rejet, et la quasi-totalité des députés européens UMP* ont voté contre le rapport Lunacek.

Je me félicite de plus que ce rapport ait été adopté avec une large majorité, près de 400 députés ont soutenu ce texte.

Cette bataille gagnante face aux dérives réactionnaires est source d'espoir pour toutes les luttes que nous devons mener en ce moment à travers l'Europe. J'étais à Paris ce samedi pour manifester en solidarité avec les femmes espagnoles dont le droit fondamental à disposer de leurs corps est remis en cause. Et dans nombre de domaines, des régressions très importantes sont à l'œuvre à travers l'Europe aujourd'hui.

Soyons clair, alors que les programmes d'austérité sont, eux, imposés avec force dans les États membres avec la complicité de leurs gouvernements, la Charte des droits fondamentaux ne doit pas rester lettre morte. En ce domaine, face à la montée des discours de haine, on ne peut se contenter de beaux discours, il faut des actes. La solidarité européenne doit jouer pour lutter contre les régressions sociales.

Le vote du rapport de Mme Lunacek aujourd'hui est un pas dans la bonne direction.

**Sophie Auconie, Jean-Pierre Audy, Philippe Boulland; Michel Dantin, Rachida Dati, Joseph Daul, Christine De Veyrac, Gaston Franco; Marielle Gallo; Jean-Paul Gauzès, Philippe Juvin, Alain Lamassoure, Constance Le Grip, Tokia Saïfi, Véronique Mathieu Houillon; Elisabeth Morin-Chartier; Franck Proust, Marie-thérèse Sanchez-Schmit Françoise Grossetête, Brice Hortefeux*



POUR LA DEFENSE DE L'IVG ET DES DROITS DES FEMMES



Des dizaines de milliers de personnes ont défilé, le 1^{er} février, à Paris, Toulouse, Lyon, Marseille, Nantes, Lille, Grenoble, Bordeaux.... Madrid et en Europe. En solidarité avec les femmes espagnoles qui se mobilisent pour exiger le retrait du projet de loi qui remet en cause le droit à l'avortement et pour défendre dans notre pays ce droit acquis de longues luttes.

En France, les politiques de santé publique sont mises à mal par les politiques d'austérité : en dix ans 130 centres d'interruption volontaire de grossesse ont fermé. Seule les mobilisations longues, collectives, tenaces ont permis d'éviter des fermetures comme celui de Tenon.

Alors que la loi cadre sur l'égalité femmes /hommes a supprimé la notion de « situation de détresse » (une avancée), faute de structures qui entraînent des délais trop longs, des milliers de françaises vont continuer de se rendre à l'étranger pour avorter.

Aussi, ce 1^{er} février des militants et militantes associatifs, syndicaux,

politiques, des citoyens et citoyennes, de toutes générations mais fait nouveau beaucoup de jeunes se sont retrouvés pour manifester leur solidarité aux femmes espagnoles mais aussi pour le retour à une réelle politique de santé publique, à la re-création de centres IVG dans les hôpitaux publics, à l'allongement des délais en matière d'avortement (actuellement 12 semaines) et pour une législation européenne garantissant partout, dans tous les pays européens, le droit à l'avortement.



A l'approche des élections municipales ne faut-il pas, proposer, là où ceux-ci n'existent pas, la création de centre de planning familial, de réouverture de centre d'IVG s'il y a lieu ?

La vigilance, la mobilisation est d'autant plus urgente que les politiques d'austérité risquent de mettre en grandes difficultés les structures existantes et que les forces réactionnaires réussissent à mobiliser dans la rue des dizaines de milliers de personnes, à se structurer, à constituer un mouvement durable avec le soutien et la participation de députés UMP – à Paris H. Mariton, C Goasguen, P Gosselin, H Guaino ...- au côté de Marion Maréchal Le Pen du Front National. Et que le Président de la République et le gouvernement reculent face aux forces obscurantistes.

Mais le 1^{er} février n'était-il pas qu'un début ? N'est-il pas dans le projet du Collectif des organisations pour le respect du droit à l'avortement d'organiser une initiative en mai à Bruxelles ?



MUNICIPALES : ESPRIT DE CONQUÊTE

Le pacte de responsabilité est d'ores et déjà à l'origine d'une dépression. Politique, celle-là. Les électeurs, de gauche particulièrement, sont peu motivés et se disent guère décidés à voter. L'hymne aux thèses patronales entonné par François Hollande trouble les contours. Même François Chérèque a trouvé que le président avait « dérapé » en faisant une priorité de la traque des abus à la Sécurité sociale – tout juste évalués à 60 millions d'euros – tandis qu'il ne disait mot des fraudes sociales des entreprises ou des 5 milliards d'euros de droits au minimum de ressources qui ne sont pas réclamés par les ayants droit. Il n'est pas certain que les dernières déclarations des cercles dirigeants socialistes soient de nature à rassurer la gauche. Jean-Marc Ayrault a jugé que 50 milliards de réduction des investissements et dépenses publics, c'était un « minimum ». Les dévastations seraient immenses pour les services publics et les droits sociaux. Quant à Harlem Désir, il a défini la formation qu'il dirige comme « le parti de ceux qui entreprennent », proclamant l'union sacrée des exploités et des exploités dans la « guerre économique ». Il baptise cette grande illusion « pacte patriotique ». Jaurès, réveille-toi, qui rappelait : « Les privilégiés égoïstes veulent jeter sur leurs privilèges le manteau pourpre de la guerre et de la patrie ! »

Pourtant, il serait bien risqué de baisser les bras, de se résigner au mauvais sort auquel l'austérité nous destine, de courber l'échine sous le fardeau des rengaines assénées sur « le-coût-du-travail-qui-mine-la-compétitivité-des-entreprises ». Le premier rendez-vous électoral de 2014 concerne les communes, un lieu dont la gauche – et singulièrement les communistes – a fait un bouclier social, un moteur de services publics, un lieu où germent parfois des formes renouvelées de démocratie. Ici, un maire communiste normand ose prêter de l'argent à une usine pour qu'elle évite la fermeture ; là un maire de gauche finance le permis de conduire pour des jeunes comme un atout afin de trouver de l'emploi ; ailleurs, des lieux de rencontres donnent du sens au fait de vivre ensemble. **Dans les années qui viennent, l'obsession de la réduction des déficits budgétaires risque de priver de ressources des institutions de proximité souvent vitales pour les familles populaires. Il est donc urgent de les défendre, de s'en emparer pour les démocratiser, en faire des lieux d'innovation sociale, de construction – de logements sociaux par exemple –, des ferments de citoyenneté, des lieux qui impulsent des pratiques culturelles accessibles à tous. Bref des lieux qui s'émancipent de l'ordre libéral.**

Les communes sont un objet de convoitise pour des forces politiques qui parient sur l'abstention. L'extrême droite tente de faire main basse sur des villes pour y imposer son ordre. La droite espère y trouver une revanche et y dessiner les contours d'un ultralibéralisme sans frein. Le Parti socialiste veut sauvegarder ses positions, souvent écartelé entre des postures nationales et des pratiques locales bien différentes. **Le Front de gauche s'attache à en faire des points de résistance aux politiques d'austérité et des territoires de solidarité, en s'appuyant sur les besoins populaires. Le PCF a proclamé « un esprit de conquête maximum ».**

En cette fin janvier, la campagne est lancée ■

POUR UN « PACTE DE SOLIDARITÉ » À GAUCHE

La section du PCF de Montélimar invite les salariés, les chômeurs, la jeunesse, les retraités à se mobiliser pour emprunter un chemin social opposé à celui que veut imposer le MEDEF et l'Union Européenne : le pacte « compétitivité-responsabilité » du gouvernement est un dispositif mortifère qui oppose les peuples et les individus et fait beaucoup plus de victimes que de gagnants. Il serait temps qu'on écoute un peu plus les représentants des salariés et des associations qui font le tissu de notre société, bien plus que les voix de la haine de l'extrême droite. C'est pourquoi la section PCF s'est associée à la journée d'action du 6 février avec les rassemblements syndicaux annoncés contre l'austérité, l'affaiblissement des services publics, les atteintes aux acquis sociaux.

C'est aussi le sens de l'engagement des communistes aux municipales dans la liste de rassemblement à gauche : avoir des élus au service du plus grand nombre, des plus modestes, pour mettre en œuvre un programme des services publics améliorés, garants d'égalité, de solidarité et de démocratie.

R. FARESSÉ



Les 10 000 emplois manquants sont des emplois associatifs !

Il a manqué 10.000 emplois à François Hollande pour réussir son pari. Ce sont peut-être les 10.000 emplois associatifs perdus fin 2012 / début 2013 ?

En 2013, le gouvernement a réussi à stabiliser temporairement la situation en créant 28.000 emplois d'avenir. Mais la création d'emplois non qualifiés pour une durée de 2 ans ne pourra pas être renouvelée en 2014. Elle ne remplace en aucun cas les suppressions d'emplois qualifiés qui se poursuivent et s'accroissent.

La situation promet d'être bien pire encore en 2014, avec une perspective de 30.000 à 40.000 emplois associatifs supprimés (résultat probable d'une diminution des financements de l'Etat aux collectivités et aux associations)**.

Ces restrictions budgétaires sont d'autant plus contre-performantes qu'elles ont pour effet mécanique de creuser d'avantage le déficit des comptes sociaux : ainsi, lorsqu'elle provoque un licenciement dans une association, une baisse de subvention de 15.000 € entraîne en moyenne, pour les finances publiques, une perte de cotisations sociales de 12.000 €, ainsi que le versement d'une allocation chômage et 20.000 € dès la 1ère année. Ignorer cette réalité ne peut qu'engendrer incompréhension et suspicion sur les motivations de telles restrictions budgétaires dont on a vu les conséquences en Irlande, en Grèce, en Espagne et au Portugal.

C'est pourquoi le Collectif des Associations Citoyennes appelle à une autre politique associative, qui préserve les financements publics des associations et conforte leurs raisons d'agir au service de l'intérêt général et du bien commun.

ASTI Drôme-Ardèche
Association de Solidarité avec toutEs les ImmigréEs

Rassemblement en faveur de Mosbah et Habib
Mercredi 12 février à 17h
Parvis des Droits de l'Homme à ROMANS Sur ISERE
À l'initiative de l'ASTI

M. OUASLI a exercé son métier dans l'agriculture par le biais de "contrats OMI" pendant 28 ans, de 1976 à 2004.

En 2004, il est tombé gravement malade et a dû rester en France pour se faire soigner. Bien que reconnu invalide par la Mutuelle Sociale Agricole, il n'a obtenu qu'une carte temporaire de 6 mois pour se faire opérer.

Depuis, ses trois demandes de carte de séjour ont été refusées et cela fait maintenant plus de 10 ans qu'il vit en France sans interruption.

Son frère, qui a suivi le même parcours, a obtenu une carte de résident depuis de nombreuses années.

M. HOUAIJIA est aujourd'hui âgé de 37 ans. Il a travaillé en France pendant plus de 8 ans, a payé ses impôts. En 2009, un accident l'a obligé à cesser de travailler. Il a déposé une demande de régularisation avec la mention « travailleur », demande rejetée par vos services.

En 2011, fort de ses 11 ans de résidence en France, il a déposé un nouveau dossier avec la mention « 10 ans de présence en France », condition qui permettait à l'époque aux Tunisiens de bénéficier d'un titre de séjour.

Cette demande lui a à nouveau été refusée. Dans la perspective d'une régularisation, M. HOUAIJIA dispose depuis longtemps de promesses d'embauche qui pourraient faciliter sa réintégration dans le tissu économique.

Aujourd'hui de nouvelles demandes ont été déposées. Au titre de "étranger malade" pour M. OUASLI et au titre de "10 ans de présence en France" pour M. HOUAIJIA.

Info : Permanence de l'ASTI Romans de 18h à 19h à la maison de quartier St Nicolas : 5 février 19 février 5 mars 19 mars 9 avril 23 avril

LES DROITS DES FEMMES À L'HONNEUR DANS LE GOUVERNEMENT BACHELET

Le PCF salue la nomination de Claudia Pascual, membre du Parti communiste du Chili, au sein du gouvernement formé par Michelle Bachelet. Claudia est aujourd'hui à la tête du Service national des femmes, le SERNAM. Cette nomination est d'importance et porteuse d'espoir, tant les droits des femmes sont constamment et dramatiquement attaqués au Chili. L'avortement y est strictement interdit, avec des conséquences tragiques en termes de mortalité maternelle. De même, les chiffres des violences faites aux femmes sont plus qu'alarmants et la loi se range rarement du côté des victimes. Jusqu'ici le SERNAM, créé en 1991, a toujours appliqué une politique soumise à une vision très conservatrice de la famille laissant sans réponse les attentes des femmes du Chili.

Michelle Bachelet a été particulièrement active au sein de l'ONU-femmes qu'elle a présidée durant trois ans. Gageons qu'elle saura répondre aux attentes des femmes de son pays, aux urgences et à la gravité de leur situation, en particulier en transformant le SERNAM en ministère plénipotentiaire.

Nous tenons à apporter tout notre soutien à Claudia Pascual, communiste et féministe, engagée depuis des années aux côtés d'associations féministes. Elle peut compter sur notre solidarité. Dans une période si grave de remise en cause, en Europe, du droit à l'avortement, nous avons grand besoin de faire converger nos batailles.



Laurence Cohen, Responsable nationale Droits des femmes/Féminisme
Lydia Samarbakhsh, Responsable des Relations internationales

NOUVELLE CONSTITUTION TUNISIENNE : UNE AVANCÉE HISTORIQUE DANS L'HISTOIRE DU MONDE ARABE POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Pour la première fois dans l'histoire de la Tunisie et au-delà, dans l'ensemble du « monde arabe », le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes est inscrit dans la Constitution. La plus haute source de droit dans la hiérarchie des normes consacre désormais cette égalité. C'est une avancée considérable sur le plan juridique comme sur le plan sociétal. Cela démontre que la Tunisie continue, malgré les obstacles, les atermoiements, les reculs, les attaques, à avancer concrètement et en profondeur depuis 3 ans.

Comme de nombreux points dans le processus de discussion et d'adoption de la Constitution, la question de l'égalité des sexes a cristallisé les désaccords politiques et reflété les tensions qui traversent la société tunisienne. La tentative des forces conservatrices en présence, de faire adopter le principe de « complémentarité de la femme envers l'homme » – qui aurait représenté un recul grave dans le mouvement d'ouverture porté par les actrices et acteurs de la révolution tunisienne en marche depuis 2011 – a finalement échoué. La participation effective des femmes aux processus d'élaboration des textes, à l'ensemble des débats et négociations, et à la prise de décision, est à souligner comme facteur majeur dans cette victoire.



Comme bien d'autres dispositions du texte finalement adopté, l'article qui concerne l'égalité femmes-hommes n'est pas sans contradictions ou lacunes. En effet, l'article 20 évoque l'égalité des « citoyens et citoyennes devant la loi ». C'est un premier pas historique. L'égalité réelle et complète reste encore à gagner.

Laurence Cohen, Responsable nationale Droits de femmes/ Féminisme

AGENDA

**LOTO DU PARTI
COMMUNISTE DE LA
SECTION SUD DROME
FEVRIER**

**Ce SAMEDI 8 FEVRIER 2014
à 15h00 à la Maison de Pays
de Nyons**

4€ le carton / de nombreux lots
à gagner!!

Venez nombreux!!

Repas de soutien

à la liste

"Portes Citoyenne 2014"

conduite par Pierre Trapier

**samedi 22
février**

à partir de 19h, espace Cristal



Menu

Salade grenobloise
(comté, câpres, noix)
Suprême de volaille
roti à l'estragon
ou
Filet de dorade
à la Tapenade
Gratin Dauphinois
Fromage de Léoncel
Éclair au chocolat
ou à la vanille
Café

Ouvert à tous, ce repas dansant sera un moment de large rassemblement autour de la liste réunissant des femmes et des hommes de gauche, des citoyens, des militants syndicaux ou associatifs. Une soirée de mobilisation, de retrouvailles d'échanges, de convivialité et de convictions !

Repas adulte : 13 €

Repas enfant moins de 12 ans : 7 €

Réservations avant le 14 février auprès
de Christiane Bech, mandataire financier de la liste

Portes Citoyenne 2014

Tél. : 04 75 57 30 02

Portes Citoyenne 2014 - Rue Pierre Semard - Résidence les Dauphins - 26800 Portes-lès-Valence
Mail : portescitoyenne2014@yahoo.fr - Blog : www.portescitoyenne2014.fr

PCF MONTELMAR LOTO ANNUEL

DIMANCHE 23 FEVRIER

à partir de 14 H

salle Saint Martin

- ♦ Appareil électro ménager
- ♦ Jambon
- ♦ Caisse à vins de Bordeaux
- ♦ Bon de voyage
- ♦ Carton clairette de Die
- ♦ Linge de maison
- ♦ Paniers garnis
- ♦ Week end pour 2 personnes en gîte à La Chapelle en Vercors
- ♦ Nombreux autres lots de qualité

**Buffet
Buvette
Tombola**

**4 € le carton
10 € les trois**

AU CINEMA

PROGRAMME CINÉMA \ LE NAVIRE \ VALENCE
ESCALE N° 154 : DU 5 AU 11 FÉVRIER 2014

CINÉMA 5 SALLES - CLASSÉ ART ET ESSAI - LABEL RECHERCHE ET DÉCOUVERTE - PATRIMOINE - JEUNE PUBLIC

9 boulevard d'alsace - 26000 VALENCE
www.lenavire.fr - valence@lenavire.fr

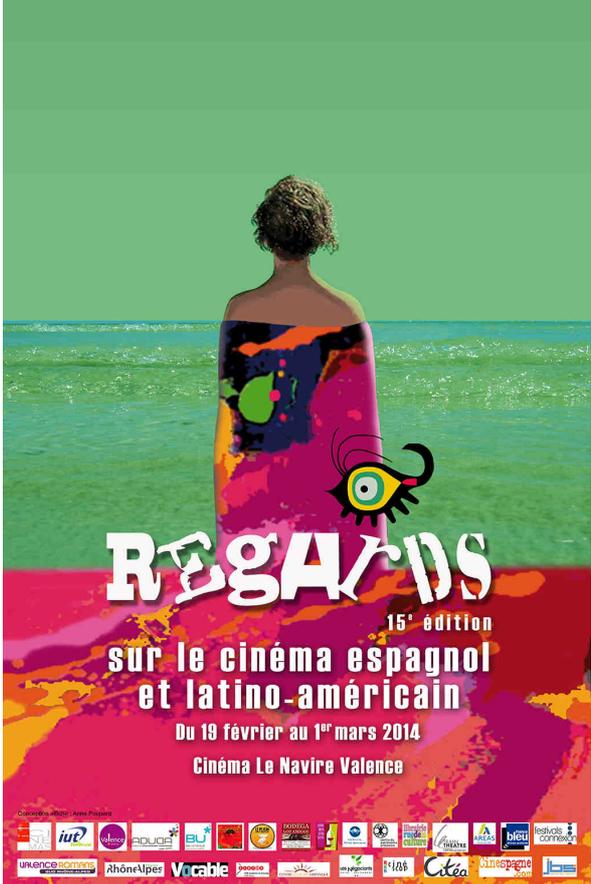
le navire

C'EST EUX LES CHIENS VO

Hicham Lasri
Maroc - 2014 - 1h25
Avec Hassan Badida, Yahya El Fouandi, Imad Fijaj...



Majhoul vient de passer 30 ans dans les geôles marocaines pour avoir manifesté en 1981 durant les "émeutes du pain". Il retrouve la liberté en plein Printemps arabe. Une équipe de télévision en quête de sensationnel décide de le suivre dans la recherche de son passé.



REGARDS
15^e édition
sur le cinéma espagnol
et latino-américain
Du 19 février au 1^{er} mars 2014
Cinéma Le Navire Valence

Coopération (Région) - Soutien Pénitentiaire

URANCE NOMMÉS Rhône-Alpes Vercors Drome Alpes Cotea Cinéma Espagnol

Hebdomadaire communiste édité par
"Les Amis des Allobroges"
10 rue Servan 26000 Valence
Directeur : Pascal Girard
Tél: 04.75.42.71.68 Télécopie: 04.75.43.31.56
www.pcfdrôme.fr
Et pour écrire allobroges.drôme@laposte.net

Renseignements: 04.75.40.79.20

www.lenavire.fr

valence@lenavire.fr